



Association canadienne
de l'énergie renouvelable

Une nation propulsée par l'énergie propre :

Répondre aux besoins et aux attentes de la
population canadienne en matière d'électricité

Octobre 2026



Table des matières

1. Sommaire	3
Grande échelle : énergie éolienne, énergie solaire et stockage d'énergie à l'échelle des services publics	4
Recommandation 1 : Assurer une certitude fiscale et financière à l'échelle fédérale	4
Recommandation 2 : Soutenir un approvisionnement prévisible et la fabrication canadienne	4
Recommandation 3 : Accélérer les autorisations et renforcer le financement du réseau de transport dont le Canada a besoin	4
Recommandation 4 : Élargir l'accès des Autochtones au capital de démarrage	5
Échelle intermédiaire : projets d'énergie propre commerciaux et industriels	5
Recommandation 5 : Rétablir un mécanisme de financement fédéral pour les projets d'énergie propre commerciaux et industriels	5
Petite échelle : énergie propre résidentielle	5
Recommandation 6 : Élargir l'accès à du financement abordable pour l'énergie propre résidentielle	5
2. Ce que les Canadiens attendent de leur système électrique	5
L'abordabilité, principale priorité des Canadiennes et des Canadiens en matière d'électricité	6
Les Canadiennes et les Canadiens appuient un éventail de nouvelles sources d'électricité	6
3. Le Canada a besoin de beaucoup plus d'électricité	7
Le Canada aura besoin de beaucoup plus d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage d'énergie	8
4. La voie abordable pour répondre à la demande croissante	8
5. Une occasion économique et d'approvisionnement majeure pour le Canada	9
Potentiel de fabrication canadienne	9
Près de 100 milliards de dollars en occasions potentielles de fabrication canadienne	10
Ce que le Canada peut réalismement fabriquer	10
Conditions requises pour l'investissement	11
Coût et compétitivité	11
6. Bâtir l'approvisionnement dont le Canada a besoin	12
7. Recommandations du rapport Une nation propulsée par l'énergie propre	13
Grande échelle : énergie éolienne, énergie solaire et stockage d'énergie à l'échelle des services publics	13
Recommandation 1 : Assurer une certitude fiscale et financière à l'échelle fédérale	13
Recommandation 2 : Soutenir un approvisionnement prévisible et la fabrication canadienne	14
Recommandation 3 : Accélérer les autorisations et renforcer le financement du réseau de transport dont le Canada a besoin	14
Recommandation 4 : Élargir l'accès des Autochtones au capital de démarrage	15
Échelle intermédiaire : projets d'énergie propre commerciaux et industriels	15
Recommandation 5 : Rétablir un mécanisme de financement fédéral pour les projets d'énergie propre commerciaux et industriels	15
Petite échelle : énergie propre résidentielle	15
Recommandation 6 : Élargir l'accès à du financement abordable pour l'énergie propre résidentielle	16
8. Conclusion	16
Notes de fin	17



1. SOMMAIRE

Les gouvernements, les services publics et les exploitants de réseau du Canada se préparent à une hausse substantielle de la demande d'électricité au cours des prochaines décennies. L'utilisation de l'électricité devrait augmenter à mesure que la population et l'économie croissent et que les transports, les bâtiments et l'industrie s'électrifient davantage. Les gouvernements et les services publics devront déterminer quelles nouvelles installations de production d'électricité construire et comment maintenir des coûts abordables.

L'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) préconise depuis longtemps un recours accru à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire et au stockage d'énergie pour offrir une énergie abordable. Cependant, les décisions concernant l'avenir de l'approvisionnement électrique du Canada doivent refléter les priorités de la population canadienne. C'est pourquoi CanREA a mandaté Innovative Research Group pour sonder les Canadiennes et les Canadiens sur ce qu'ils souhaitent que les gouvernements et les services publics prennent en considération dans ces décisions.

L'abordabilité est la principale priorité à mesure que les gouvernements et les services publics planifient la croissance de la demande d'électricité. Maintenir l'électricité abordable était la priorité la plus élevée pour 33 % des Canadiennes et des Canadiens, soit plus du double de la proportion ayant choisi toute autre priorité individuelle. Interrogés sur la source qu'ils aimeraient le plus voir utilisée pour accroître l'offre d'électricité, les Canadiennes et les Canadiens ont choisi l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie dans une proportion combinée de 36 % (solaire 21 %, éolien 12 %, stockage d'énergie 3 %), soit davantage que toute autre source individuelle. Les avis sont plus partagés quant à savoir si le pays est prêt pour la croissance à venir : la moitié estime qu'il est prêt à répondre à la demande au cours des 10 à 20 prochaines années, tandis que 35 % estiment le contraire.¹

Les scénarios à long terme publiés par la Régie de l'énergie du Canada prévoient que la demande nationale d'électricité augmentera de 26 % à 85 % d'ici 2050, selon le rythme de l'électrification.² L'analyse de marché de CanREA estime que répondre à cette croissance pourrait nécessiter jusqu'à 64 gigawatts de nouvelle capacité éolienne, solaire et de stockage d'énergie d'ici le milieu des années 2030,³ soit une occasion d'investissement pouvant atteindre 200 milliards de dollars.⁴ Le Canada compte déjà environ 25 gigawatts de capacité éolienne, solaire et de stockage d'énergie en exploitation,⁵ avec 24,3 gigawatts supplémentaires en approvisionnement actif ou annoncé, représentant plus de 45 milliards de dollars d'investissements.⁶ L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie feront partie d'un bouquet électrique plus large qui comprend aussi l'hydroélectricité, le gaz naturel, le nucléaire et d'autres ressources; le bouquet précis variera selon la province.

L'énergie éolienne et l'énergie solaire peuvent produire de l'électricité supplémentaire à des coûts concurrentiels. Les approvisionnements canadiens récents⁷ et les repères internationaux^{8,9} montrent que ces deux sources rivalisent avantageusement avec d'autres sources de nouvelle production, tandis que le stockage par batteries peut aider à faire correspondre la production variable à la demande d'électricité.

L'expansion prévue de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du stockage d'énergie au Canada pourrait également soutenir davantage de fabrication au pays. Les recherches menées par Dunskey

Énergie + Climat pour CanREA ont recensé près de 100 milliards de dollars en occasions potentielles de fabrication canadienne d'ici 2035, dont environ 35 milliards de dollars en occasions de fabrication nationale solides et environ 63 milliards de dollars en occasions conditionnelles ou stratégiques.¹⁰ Les composants fabriqués au Canada représentent actuellement environ 19 % des dépenses en capital pour les nouveaux projets éoliens, solaires et de stockage par batteries, et cette part pourrait atteindre jusqu'à 30 % dans des conditions favorables. Cela pourrait soutenir davantage d'emplois manufacturiers et d'investissements au Canada, à un moment où les pressions économiques externes s'intensifient.

La capacité du Canada à fabriquer davantage d'équipement au pays dépendra de la compétitivité des composants fabriqués au Canada sur le plan des coûts et de la capacité des fabricants à compter sur une demande soutenue. Les nouveaux projets d'électricité sont également confrontés à de longs délais d'autorisation et à une capacité insuffisante de transport et de raccordement au réseau.

La participation hâtive des Autochtones et des collectivités peut aider à cerner et à résoudre les préoccupations avant qu'elles ne retardent les projets plus tard dans le processus de développement.

Le présent rapport porte principalement sur le déploiement à l'échelle des services publics de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du stockage d'énergie. La nouvelle offre d'électricité proviendra aussi de projets de différentes tailles, notamment des propriétaires résidentiels installant des systèmes solaires et de stockage par batteries, et des entreprises développant des projets d'énergie propre commerciaux et industriels de taille intermédiaire.

Les recommandations de CanREA aux gouvernements, aux services publics et aux exploitants de réseau comprennent des mesures pour les projets à l'échelle des services publics ainsi qu'à l'échelle commerciale et industrielle et résidentielle :

GRANDE ÉCHELLE : ÉNERGIE ÉOLIENNE, ÉNERGIE SOLAIRE ET STOCKAGE D'ÉNERGIE À L'ÉCHELLE DES SERVICES PUBLICS

Recommandation 1 : Assurer une certitude fiscale et financière à l'échelle fédérale

Prolonger les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre jusqu'en 2040, et accélérer et clarifier la manière dont l'Agence du revenu du Canada traite les demandes. Désigner les composants de production et de stockage d'électricité propre comme catégorie prioritaire pour la remise des droits de douane, avec un délai de traitement normalisé de trois mois pour les projets déjà sous contrat ou en approvisionnement.

Recommandation 2 : Soutenir un approvisionnement prévisible et la fabrication canadienne

Les services publics et les exploitants de réseau devraient publier des feuilles de route d'approvisionnement sur 5 à 10 ans. Les gouvernements devraient offrir un soutien ciblé aux composants que le Canada peut réalistement fabriquer et s'attaquer aux obstacles à la circulation interprovinciale des composants fabriqués au Canada.

Recommandation 3 : Accélérer les autorisations et renforcer le financement du réseau de transport dont le Canada a besoin

Accélérer les autorisations fédérales pour le transport d'électricité et les autres infrastructures électriques. Les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les exploitants de réseau devraient élaborer une stratégie conjointe pour développer la capacité de transport avant les nouveaux approvisionnements électriques. Élargir le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre pour couvrir le transport en bloc à l'intérieur des provinces ainsi qu'entre elles. Doter la Banque de

l'infrastructure du Canada d'un outil pour gérer les coûts de raccordement imprévus.

Recommandation 4 : Élargir l'accès des Autochtones au capital de démarrage

Élargir le mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada afin qu'elle puisse financer directement les coûts des projets autochtones en phase de pré-développement, y compris avant qu'un projet n'ait participé à un processus d'approvisionnement en électricité ou n'y ait été retenu. Cela permettrait d'étendre le modèle de financement par capitaux propres qu'elle applique déjà à la participation à un stade ultérieur.

ÉCHELLE INTERMÉDIAIRE : PROJETS D'ÉNERGIE PROPRE COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Recommandation 5 : Rétablir un mécanisme de financement fédéral pour les projets d'énergie propre commerciaux et industriels

Rouvrir un volet de financement au sein du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE) pour les projets développés par le secteur privé dans la fourchette de 100 kilowatts à 5 mégawatts, y compris le stockage par batteries en aval du compteur. Veiller à ce que le financement rétabli puisse être combiné au crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres.

PETITE ÉCHELLE : ÉNERGIE PROPRE RÉSIDENTIELLE

Recommandation 6 : Élargir l'accès à du financement abordable pour l'énergie propre résidentielle

Créer un programme de prêts à faible taux d'intérêt pour aider les propriétaires à financer des systèmes solaires résidentiels, des systèmes de stockage par batteries et d'autres investissements en électrification domestique.

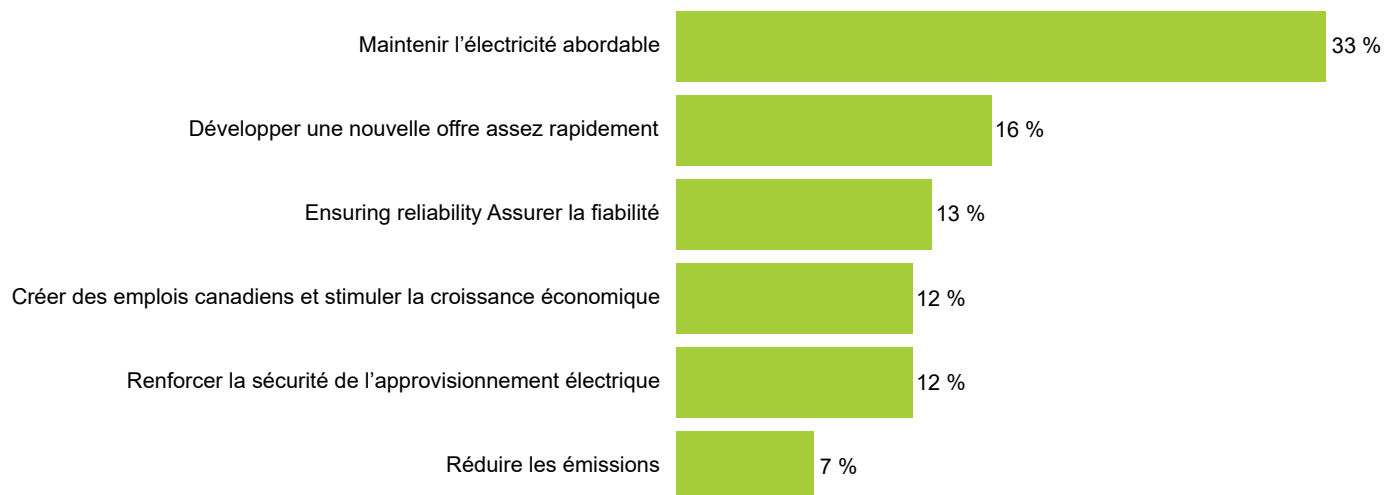
Développer davantage l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie peut aider à répondre à la demande croissante d'électricité tout en maintenant l'énergie abordable. Cela peut aussi créer des emplois, attirer des investissements et renforcer la sécurité énergétique du Canada. Ensemble, ces éléments peuvent contribuer à faire du Canada une nation encore plus forte, propulsée par l'énergie propre.

2. CE QUE LA POPULATION CANADIENNE ATTEND DE SON SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Les gouvernements, les services publics et les organismes de réglementation du pays se préparent à la hausse de la demande d'électricité. Ils doivent déterminer la quantité de nouvelle électricité dont le Canada aura besoin, les nouvelles sources d'énergie à construire et leur coût. CanREA a mandaté Innovative Research Group en septembre 2026 pour sonder la population canadienne à l'échelle nationale sur ses priorités pour le futur système électrique du pays.

L'abordabilité était la principale priorité à l'échelle nationale et dans toutes les régions du pays, alors que les gouvernements et les services publics planifient la croissance de la demande d'électricité. Maintenir l'électricité abordable était la priorité la plus élevée pour 33 % des répondants, soit plus du double de la proportion ayant choisi toute autre priorité individuelle. Cette préoccupation était particulièrement forte dans les collectivités rurales, où 42 % ont désigné l'abordabilité comme leur priorité la plus élevée, comparativement à 29 % dans les collectivités urbaines.¹ Abacus Data a par ailleurs constaté en 2026 que 72 % des Canadiennes et des Canadiens affirment que le coût de leurs services publics résidentiels a augmenté au cours de la dernière année, et que plus du tiers ont dû choisir entre payer une facture d'énergie et une autre dépense essentielle.¹¹

L'abordabilité, principale priorité de la population canadienne en matière d'électricité



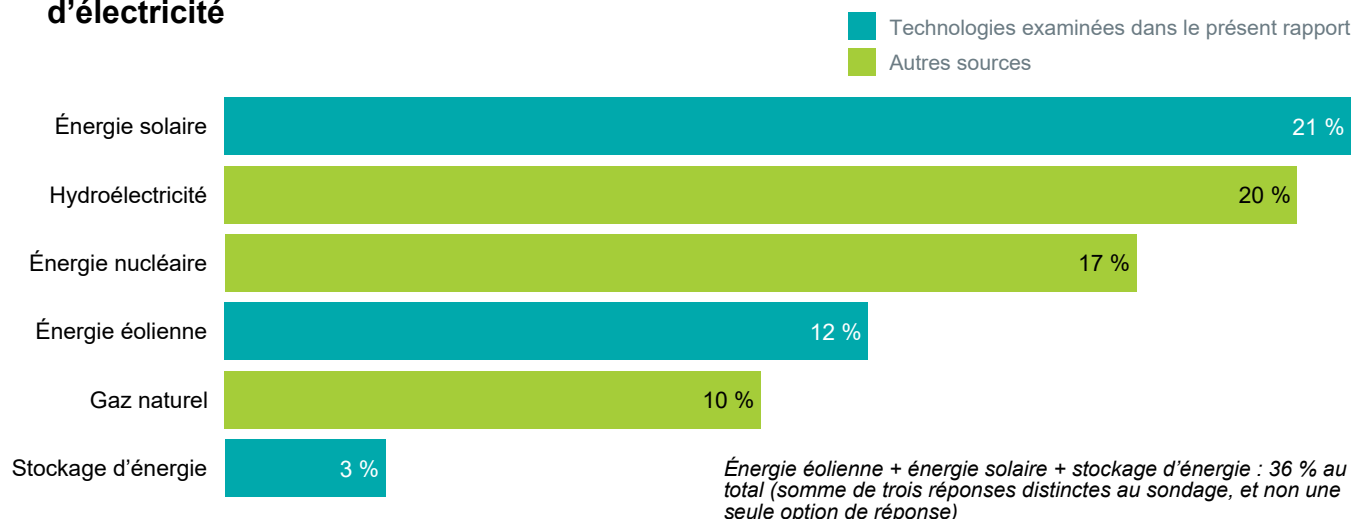
Source : Innovative Research Group, sondage mené pour CanREA, du 4 au 18 septembre 2026.

Les Canadiennes et les Canadiens sont partagés quant à la manière dont les gouvernements devraient tenir compte des coûts dans le choix de nouvelles sources d'électricité. Le groupe le plus important, soit 41 %, estime que les gouvernements devraient généralement choisir les options les moins coûteuses tout en assurant la fiabilité du système, et 40 % affirment que le choix dépend des coûts et des avantages. Un groupe beaucoup plus restreint, soit 11 %, est prêt à payer plus pour des options qui offrent d'autres avantages importants.¹

L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie bénéficient d'un appui important alors que le Canada développe une nouvelle offre d'électricité.

Ensemble, les trois technologies examinées dans le présent rapport ont été choisies par 36 % des la population Canadienne, soit davantage que toute autre source individuelle. L'énergie solaire a été choisie par 21 %, l'énergie éolienne par 12 % et le stockage d'énergie par 3 %. Parmi les autres sources, l'hydroélectricité a été choisie par 20 %, l'énergie nucléaire par 17 % et le gaz naturel par 10 %.¹

Les Canadiennes et les Canadiens appuient un éventail de nouvelles sources d'électricité



Source : Innovative Research Group, sondage mené pour CanREA, du 4 au 18 septembre 2026.

Les Canadiennes et les Canadiens sont moins confiants quant à l'abordabilité future de l'électricité qu'à sa fiabilité. Alors que 58 % ont confiance que le Canada disposera d'une électricité suffisamment fiable pour répondre à la demande future, 49 % ont confiance qu'elle demeurera abordable. Les avis sont plus partagés quant à savoir si le pays est prêt pour la croissance à venir : la moitié estime que le Canada est prêt à répondre à la demande d'électricité au cours des 10 à 20 prochaines années, tandis que 35 % estiment le contraire et 15 % sont incertains.¹

3. LE CANADA A BESOIN DE BEAUCOUP PLUS D'ÉLECTRICITÉ

Plusieurs facteurs accroissent simultanément les besoins en électricité du Canada, notamment la croissance démographique, les nouveaux investissements dans le logement et la fabrication, le développement des minéraux critiques, l'électrification des transports et des bâtiments, et les nouvelles infrastructures de données. Les scénarios à long terme de la Régie de l'énergie du Canada prévoient que la demande nationale d'électricité augmentera de 26 % à 85 % d'ici 2050. Cette fourchette dépend en grande partie du rythme de l'électrification. L'énergie éolienne représente la plus grande part de la nouvelle capacité de production dans les scénarios de la Régie.²

Le Canada part d'une position avantageuse. Environ 80 % de l'électricité du pays provient déjà de sources renouvelables et non émettrices, notamment l'hydroélectricité, le nucléaire, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.¹² Il s'agit maintenant de tirer parti de cette base alors que la demande d'électricité augmente.

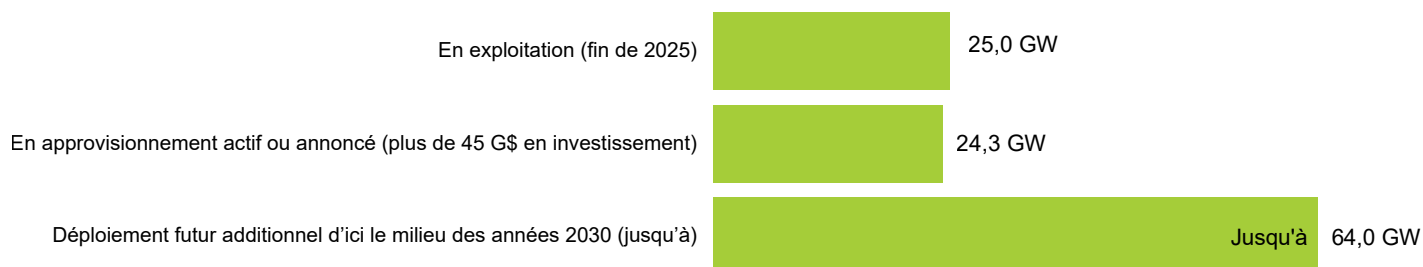
La croissance de la demande d'électricité ne touche pas que le Canada. L'électricité représente actuellement 23 % de l'énergie consommée à l'échelle mondiale. L'Agence internationale de l'énergie estime qu'une utilisation plus large de technologies déjà concurrentielles sur le plan économique pourrait faire passer cette part à 33 % d'ici 2035, tandis que son scénario de forte électrification atteint 35 %, en phase avec l'objectif mondial « 35 d'ici 35 » de la présidence de la COP31.¹³

L'analyse de marché de CanREA estime que répondre à la croissance prévue pourrait nécessiter jusqu'à 64 gigawatts de nouvelle capacité éolienne, solaire et de stockage d'énergie d'ici le milieu des années 2030,³ soit une occasion d'investissement pouvant atteindre 200 milliards de dollars.⁴ Selon le suivi de CanREA, le Canada comptait environ 25 gigawatts de capacité éolienne, solaire et de stockage d'énergie en exploitation à la fin de 2025.⁵ Les approvisionnements actifs ou annoncés à l'échelle du pays représentent 24,3 gigawatts supplémentaires, soit plus de 45 milliards de dollars d'investissements.⁶ L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie feront partie d'un bouquet électrique plus large.

D'autres ressources répondront au reste de la demande croissante du Canada, le bouquet variant selon la province. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie peuvent être déployés rapidement, ce qui en fait une source importante de nouvel approvisionnement à mesure que la demande d'électricité augmente.

La Stratégie nationale sur l'électricité du gouvernement fédéral, Propulser un Canada fort, conclut elle aussi que le Canada doit considérablement accroître son offre d'électricité au cours des prochaines années, l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie figurant parmi les ressources nécessaires pour répondre à cette croissance.¹⁴

Le Canada aura besoin de beaucoup plus d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage d'énergie



Sources : analyse de marché et suivi de CanREA, 2026.

4. LA VOIE ABORDABLE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE

Les systèmes électriques provinciaux existants du Canada reposent sur différents bouquets de ressources. L'hydroélectricité occupe une place centrale en Colombie-Britannique, au Québec, au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que d'autres provinces misent davantage sur le nucléaire, le gaz naturel et d'autres sources de production. L'énergie éolienne constitue déjà une source importante d'approvisionnement électrique dans certaines provinces : elle a produit environ 98 % de l'électricité produite à l'Île-du-Prince-Édouard en 2023.¹⁵ L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie peuvent ajouter une nouvelle offre dans l'ensemble de ces systèmes.

Les propriétaires qui installent des systèmes solaires résidentiels et de stockage par batteries peuvent réduire la quantité d'électricité qu'ils tirent du réseau. Les systèmes commerciaux et industriels peuvent eux aussi réduire la demande, particulièrement pendant les périodes de pointe. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie à l'échelle des services publics continueront de fournir la plus grande part de la nouvelle capacité examinée dans le présent rapport.

L'approvisionnement concurrentiel le plus récent de l'Ontario en offre un exemple canadien. Les contrats d'énergie éolienne et d'énergie solaire y ont été attribués à un prix moyen pondéré de 87,80 \$ le mégawattheure.⁷ L'Ontario n'est qu'une province, avec son propre bouquet de ressources et sa propre structure de coûts; ce résultat est donc présenté comme un exemple provincial et non comme une preuve du coût de la nouvelle production à l'échelle nationale.

Les repères internationaux offrent une comparaison plus large. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a constaté que 91 % de la nouvelle capacité d'énergie renouvelable mise en service à l'échelle mondiale en 2024 était plus rentable que les nouvelles solutions de production de rechange retenues dans sa comparaison.⁸ Le repère 2026 de Lazard sur le coût actualisé de la nouvelle production d'électricité aux États-Unis situe l'énergie solaire non subventionnée à l'échelle des services publics non subventionnée entre 40 \$ et 98 \$ le mégawattheure, et l'énergie éolienne terrestre entre 37 \$ et 99 \$ le mégawattheure, contre 51 \$ à 129 \$ pour le nouveau gaz naturel et 175 \$ à 255 \$ pour la nouvelle production nucléaire, le tout en dollars américains.⁹ Ces chiffres reflètent le coût de production de l'électricité. Ce que les clients paient en bout de ligne dépend aussi du transport et de la distribution, des ressources nécessaires pour maintenir la fiabilité du système lorsque la production éolienne et solaire est faible, et des frais réglementés.

La production éolienne et solaire fluctue selon la météo et le moment de la journée. La demande d'électricité varie elle aussi, mais généralement moins que la production éolienne et solaire, et pas

nécessairement aux mêmes moments. Le stockage par batteries aide à faire correspondre la production variable à la demande d'électricité en emmagasinant l'électricité lorsque l'offre est abondante et en la libérant lorsque la demande est plus forte. Le stockage permet à la production éolienne et solaire de répondre à un plus grand nombre d'heures de demande et donne aux exploitants de réseau un outil supplémentaire pour maintenir la fiabilité.

Les prix contractuels obtenus en Ontario et les repères internationaux cités ci-dessus démontrent que l'énergie éolienne et l'énergie solaire peuvent produire de l'électricité supplémentaire à prix concurrentiel. Le stockage par batteries peut compléter ces ressources en aidant à faire correspondre la production variable à la demande et en soutenant la fiabilité du système.

5. UNE OCCASION MAJEURE POUR L'ÉCONOMIE ET LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CANADA

Développer davantage l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie peut créer des emplois, soutenir l'industrie canadienne et faire croître l'économie. Certains composants pourraient réalismement être fabriqués au Canada à court terme. La fabrication d'autres composants exigerait que les entreprises réalisent d'importants nouveaux investissements. Ces constats s'appuient sur une recherche commandée par CanREA à Dunsky Énergie + Climat, combinant des données sur les échanges commerciaux à un sondage mené auprès de plus de 70 entreprises membres de CanREA et à des entrevues avec des fabricants, des promoteurs et des fournisseurs d'équipement dans les secteurs éolien, solaire et du stockage par batteries.¹⁰

Les relations commerciales du Canada évoluent elles aussi. Les droits de douane et autres mesures commerciales accroissent les coûts et l'incertitude pour les entreprises canadiennes. Les gouvernements et les entreprises cherchent des moyens de renforcer la production nationale et de diversifier les chaînes d'approvisionnement.¹⁶ Le Canada peut fabriquer une plus grande part des composants qu'il peut produire de façon concurrentielle, tout en continuant de s'appuyer sur des chaînes d'approvisionnement internationales diversifiées et des partenaires commerciaux fiables pour le reste.

Potentiel de fabrication canadienne

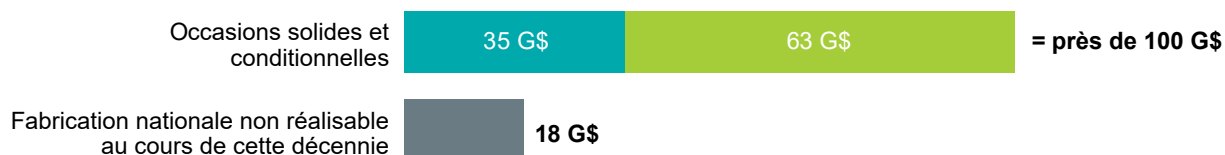
Les composants éoliens, solaires et de stockage par batteries se répartissent en trois catégories selon leur potentiel de fabrication au Canada. Les composants présentant un fort potentiel de fabrication nationale représentent un marché estimé à environ 35 milliards de dollars d'ici 2035. Ces composants comprennent les tours éoliennes, les fondations, les structures de support solaire, l'assemblage de nacelles, les onduleurs et les transformateurs de puissance.

Un deuxième groupe de composants pourrait être fabriqué au Canada moyennant un investissement supplémentaire. Ces occasions conditionnelles ou stratégiques représentent un marché estimé à environ 63 milliards de dollars d'ici 2035 et comprennent des composants comme les pales éoliennes, l'assemblage de modules solaires, l'assemblage de systèmes de stockage d'énergie par batteries, les matériaux de batteries et l'équipement électrique de soutien. Ensemble, les occasions solides et conditionnelles représentent près de 100 milliards de dollars en occasions potentielles de fabrication canadienne d'ici 2035.

Un troisième groupe, représentant environ 18 milliards de dollars en valeur marchande d'ici 2035, n'est pas considéré comme réalisable pour la fabrication nationale au cours de cette décennie. Ces composants comprennent généralement le polysilicium et les plaquettes, les cellules solaires, les boîtes de vitesses éoliennes et les grandes pièces moulées, ainsi que l'électrolyte et les séparateurs de batteries, dont la production mondiale est concentrée dans un petit nombre de très grandes usines spécialisées qu'il faudrait de nombreuses années et d'importants investissements

en capital pour reproduire au Canada. Les 18 milliards de dollars sont donc exclus du calcul du potentiel de fabrication décrit ci-dessous.

Près de 100 milliards de dollars en occasions potentielles de fabrication canadienne



35 G\$ + 63 G\$ = près de 100 G\$ en occasions potentielles de fabrication canadienne. La catégorie de 18 G\$ n'est pas incluse dans ce chiffre.

Source : recherche de Dunsky Énergie + Climat commandée par CanREA, 2026.

Si le potentiel de fabrication cerné dans les deux premières catégories se concrétisait, les composants fabriqués au Canada pourraient représenter jusqu'à 30 % du capital consacré aux nouveaux projets éoliens, solaires et de stockage par batteries d'ici 2035.

Le chiffre de 30 % représente le potentiel de fabrication maximal cerné par la recherche. Il suppose le développement d'une capacité de fabrication canadienne pour chaque composant dont la production est jugée réalisable au Canada. La part réelle dépendra de la demande future et de la compétitivité des composants fabriqués au Canada sur le plan des coûts.

Le Canada fabrique actuellement beaucoup moins d'équipement éolien, solaire et de stockage que ce que la recherche de Dunsky indique comme pouvant être fabriqué au pays. Près de 90 % des membres de CanREA sondés ont qualifié la chaîne d'approvisionnement canadienne actuelle en matière d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage de « faible » ou de « niche ». Les données sur les échanges commerciaux examinées dans le cadre de la recherche de Dunsky indiquent que les composants fabriqués au Canada représentent actuellement environ 19 % des dépenses en capital pour les projets éoliens, solaires et de stockage par batteries.

Ce que le Canada peut réalistement fabriquer

Les tours éoliennes, les structures de support solaire, les transformateurs de puissance, les onduleurs, les fondations et l'assemblage de nacelles offrent les meilleures perspectives de fabrication à court terme au Canada. Le pays dispose déjà de la capacité industrielle pour les produire. Les obstacles techniques et liés à la propriété intellectuelle pour entrer dans ces segments sont relativement faibles, car ils ne nécessitent pas la conception exclusive d'un fabricant d'équipement d'origine. Dans le cas des tours et des fondations en particulier, les composants sont lourds et coûteux à transporter, de sorte que les coûts de transport favorisent déjà leur fabrication à proximité des projets.

La capacité de fabrication de tours existante au Québec s'établit entre 1,5 et 2 gigawatts par année, et la base de fabrication d'acier et d'aluminium de l'Ontario fournit déjà des structures de support solaire. Avec une commande ferme, la capacité de fabrication de structures existante pourrait s'accroître en quelques mois. Une nouvelle installation de fabrication de tours pourrait être construite en environ deux ans, là où la demande et la logistique le permettent.

La fabrication de pales éoliennes serait difficile à établir au pays à moins que des politiques stratégiques ne soient mises en place. Elle nécessite des installations de production plus vastes et plus spécialisées, ainsi que davantage de capital et de main-d'œuvre, ce qui la rend plus lente et

plus coûteuse à mettre sur pied. Une certaine capacité de fabrication de pales existe aujourd'hui ou a existé par le passé, mais tout nouvel investissement dépend de l'engagement d'un fabricant précis envers une production à long terme, engagement qui n'a pas encore été pris.

La fabrication de cellules de batteries serait considérablement plus difficile à établir au pays. Il existe actuellement peu ou pas de production à l'échelle commerciale de ces composants, et les coûts en capital et les obstacles techniques sont nettement plus élevés que pour les tours éoliennes, les structures de support solaire, les transformateurs, les onduleurs et les fondations.

Conditions requises pour l'investissement

Les fabricants sondés dans le cadre de la recherche de Dunsky ont indiqué avoir besoin d'environ 5 à 10 ans de demande prévisible de plusieurs gigawatts avant d'engager du capital. La demande au Canada pour un seul composant pourrait être trop faible pour soutenir une usine concurrentielle. Les fabricants doivent aussi constater un volume d'approvisionnement suffisant pour justifier un investissement.

Coût et compétitivité

La recherche de Dunsky a également révélé que de nombreux composants coûtent actuellement plus cher à fabriquer au Canada qu'à importer. L'ampleur du désavantage de coût varie considérablement d'un composant à l'autre. Cela renforce l'importance de concentrer les politiques publiques sur les composants que le Canada peut fabriquer de façon concurrentielle ou sur ceux pour lesquels un soutien ciblé pourrait aider à établir une production nationale concurrentielle.

Le soutien à la fabrication nationale peut accroître les coûts des projets d'électricité, et le Canada continuera de s'appuyer sur des fournisseurs internationaux pour les composants qui ne sont pas fabriqués au pays.

L'expansion de la fabrication canadienne soutiendrait des emplois dans les métiers de la fabrication, de l'électricité et de la construction. Ces emplois sont pour l'instant concentrés dans les bases de fabrication existantes de l'Ontario et du Québec, de nouveaux investissements émergeant aussi en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le Canada a déjà mis en œuvre des politiques de contenu national, avec des résultats variables. Les approvisionnements éoliens du Québec de 2003 à 2015 ciblaient des composants lourds et sensibles à la logistique, comme les tours et les pales, et ont offert un approvisionnement répété sur plusieurs années. Une grappe manufacturière régionale s'est développée, et une partie de cette capacité subsiste aujourd'hui.

Les règles de contenu national de l'Ontario ont généré une croissance manufacturière plus rapide de 2009 à 2014, notamment pour les modules solaires, mais une grande partie de cette croissance était concentrée dans l'assemblage final, plus exposé à la concurrence mondiale et plus facile à délocaliser. Plusieurs installations ont fermé après le retrait des règles à la suite d'une contestation devant l'Organisation mondiale du commerce.¹⁷ L'expérience du Québec et de l'Ontario donne à penser que la fabrication est plus susceptible de demeurer au Canada lorsque les gouvernements ciblent les composants pouvant être produits de façon concurrentielle et que les fabricants peuvent compter sur une demande soutenue. Une politique qui récompense une compétitivité des coûts démontrée, plutôt que d'imposer un contenu national généralisé, est plus susceptible de générer une capacité de fabrication durable. L'expérience passée souligne la nécessité d'une demande prévisible, d'incitatifs ciblés et de périodes de transition suffisantes si le Canada souhaite développer sa fabrication nationale sans accroître inutilement les coûts des projets ni retarder la nouvelle offre d'électricité.

6. BÂTIR L'APPROVISIONNEMENT DONT LE CANADA A BESOIN

Des projets éoliens, solaires et de stockage d'énergie sont déjà en cours d'approvisionnement et de financement à l'échelle du pays. CanREA suit environ 24,3 gigawatts de capacité en approvisionnement actif ou annoncé, comme décrit à la section 3.⁶ La mise en service de ces projets dépend en partie des délais d'autorisation, de la capacité de transport et de raccordement au réseau disponible, et de la mobilisation hâtive des collectivités autochtones et locales.

Les projets éoliens, solaires et de stockage d'énergie sont généralement autorisés par des processus provinciaux et locaux.

Toutefois, l'expansion du système électrique nécessite des infrastructures de transport et d'autres infrastructures habilitantes, qui peuvent elles aussi exiger des autorisations fédérales.

L'examen mené par le gouvernement du Canada lui-même a révélé que les décisions fédérales nécessaires avant la construction ont souvent pris plus de cinq ans, en raison de dédoublements, d'une coordination déficiente entre les ministères et de processus de consultation difficiles.¹⁸ Une analyse indépendante de l'Institut C.D. Howe a révélé qu'un seul projet majeur avait pleinement franchi le processus fédéral prévu par la Loi sur l'évaluation d'impact au moment de son examen.¹⁹ Les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent des responsabilités qui peuvent influencer sur l'autorisation et le développement des infrastructures électriques. Les gouvernements provinciaux, les services publics et les exploitants de réseau assument la responsabilité principale de la planification du transport et des raccordements au réseau. Les exigences d'autorisation varient selon le projet et le territoire de compétence.

L'Agence internationale de l'énergie conclut elle aussi que la production, les réseaux, le stockage et la flexibilité du système doivent se développer de concert à mesure que la demande d'électricité augmente. Son analyse de l'électrification de 2026 recense l'investissement anticipé dans le réseau et l'accélération des autorisations parmi les mesures pouvant accélérer les raccordements et optimiser l'utilisation des réseaux existants.¹³

Les projets peuvent aussi être retardés par un manque de capacité de transport et de raccordement au réseau. Les exploitants de réseau et les services publics provinciaux sont responsables de cette capacité. Les nouveaux projets de production peuvent franchir toutes les étapes d'autorisation réglementaire et attendre tout de même un raccordement physique à un réseau qui n'a pas encore la capacité nécessaire là où elle est requise, un goulot d'étranglement signalé dans plusieurs provinces.

Les collectivités autochtones acquièrent elles aussi des participations importantes dans de nouveaux projets d'électricité. Neuf des dix projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres 2024 de BC Hydro comportent une participation de 51 % des Premières Nations, représentant une propriété estimée entre 2,5 et 3 milliards de dollars pour les Premières Nations.²⁰ Le Manitoba exige que les projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres éolien de Manitoba Hydro soient détenus majoritairement par des intérêts autochtones. Le plus récent approvisionnement à long terme de l'Ontario en matière de stockage a attribué trois projets de stockage par batteries totalisant 640 mégawatts, chacun comportant une participation autochtone de 50 %.²¹ Ces projets démontrent qu'une participation autochtone importante est déjà intégrée dans les grands projets d'électricité.

Les collectivités autochtones et locales ont un intérêt direct dans la manière dont les projets sont développés et dont les retombées sont partagées. Une recherche nationale de Re.Climate et de l'Université Carleton a révélé que l'appui à l'énergie éolienne et à l'énergie solaire demeure fort, mais peut fléchir pendant le choix de l'emplacement des projets avant de se rétablir une fois les projets en exploitation. La recherche a révélé que le partage équitable des retombées, la confiance

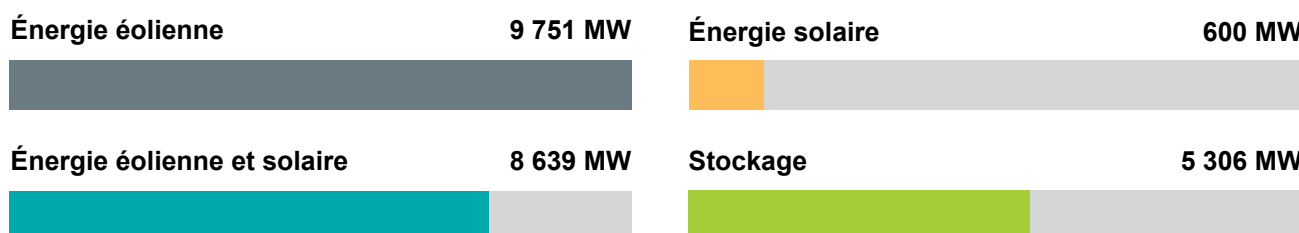
envers le processus et les avantages locaux tangibles étaient les principaux facteurs influant sur l'appui.²² Un sondage de Probe Research mené en 2026 a de même révélé que les deux tiers des Albertains, dont 59 % des Albertains en milieu rural, souhaitent que davantage d'installations éoliennes et solaires soient construites dans leur collectivité ou à proximité.²³ Mobiliser hâtivement les collectivités autochtones et locales peut aider à répondre aux préoccupations relatives aux projets et à faire en sorte que les collectivités profitent des retombées.

Approvisionnement en énergie renouvelable au Canada

24,296 MW
Capacité totale

Capacité par technologie

Les approvisionnements ouverts à plus d'une technologie sont comptabilisés comme une seule catégorie combinée, et non répartis



Source : calendrier d'approvisionnement en énergie propre de CanREA, 2026.

7. RECOMMANDATIONS DU RAPPORT UNE NATION PROPULSÉE PAR L'ÉNERGIE PROPRE

Bâtir une nation encore plus fortement propulsée par l'énergie propre exigera des mesures à différentes échelles, des projets des services publics jusqu'aux entreprises et aux foyers. Ces recommandations contribueraient à faire avancer les objectifs de Propulser un Canada fort, notamment le financement du déploiement électrique, l'amélioration de la certitude et de la rapidité réglementaires, et le renforcement de la capacité de la chaîne de valeur canadienne. CanREA recommande les mesures suivantes aux gouvernements, aux services publics et aux exploitants de réseau.

GRANDE ÉCHELLE : ÉNERGIE ÉOLIENNE, ÉNERGIE SOLAIRE ET STOCKAGE D'ÉNERGIE À L'ÉCHELLE DES SERVICES PUBLICS

Recommandation 1 : Assurer une certitude fiscale et financière à l'échelle fédérale

Les projets éoliens, solaires et de stockage sont financés et développés sur de longues échéances. La certitude quant aux incitatifs fiscaux et à la manière dont les demandes sont traitées aide à maintenir de faibles coûts de financement. Des délais prévisibles pour les décisions de remise des droits de douane peuvent aussi aider à respecter les échéanciers des projets.

- Prolonger les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre jusqu'en 2040 et réduire le délai de traitement des demandes par l'Agence du revenu du Canada, notamment en versant des paiements partiels dès le dépôt d'une déclaration et avant la fin d'une vérification complète.
- Désigner les composants de production et de stockage d'électricité propre comme catégorie prioritaire pour la remise des droits de douane, avec un délai de traitement normalisé de trois mois pour les projets déjà sous contrat ou en approvisionnement.
- Publier des directives claires et normalisées sur les exigences en matière de main-d'œuvre et

d'apprentissage et sur d'autres questions administratives liées aux crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, afin que les promoteurs n'aient pas à interpréter les règles d'admissibilité projet par projet.

Recommandation 2 : Soutenir un approvisionnement prévisible et la fabrication canadienne

Comme expliqué à la section 5, une demande soutenue et la compétitivité des composants fabriqués au Canada sur le plan des coûts détermineront dans quelle mesure cet équipement pourra être fabriqué au pays.

- Les services publics et les exploitants de réseau devraient publier des feuilles de route d'approvisionnement couvrant 5 à 10 ans, par technologie et par région, afin que les fabricants puissent évaluer la demande prévue dans les différents territoires avant d'investir dans une nouvelle installation ou dans son expansion.
- Le gouvernement fédéral devrait instaurer une bonification liée au contenu national pour les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, offrant un incitatif supplémentaire lorsque les projets utilisent des composants admissibles fabriqués au Canada. Cette bonification ne devrait s'appliquer qu'aux composants cernés à la section 5 pouvant être fabriqués au Canada dès maintenant ou moyennant un investissement supplémentaire, débiter à un niveau modeste et diminuer selon un calendrier fixe à mesure que la capacité nationale s'établit, et ne s'appliquer qu'aux composants pouvant être produits de façon concurrentielle au Canada. Publier le calendrier de réduction à l'avance fournirait aux fabricants un signal de demande prévisible, tout en donnant aux promoteurs de projets un échéancier clair pour l'incitatif.
- Les gouvernements devraient jumeler cette bonification à un soutien direct à la production pour les fabricants qui construisent ces composants, comme un incitatif à la production par unité ou une entente de production négociée. Le Canada a déjà utilisé des outils similaires pour attirer des investissements manufacturiers dans d'autres secteurs. Les États-Unis offrent eux aussi un crédit d'impôt à la production pour la fabrication nationale de technologies propres. Le soutien à la production irait directement aux fabricants, tandis que l'incitatif lié au contenu national soutiendrait les projets qui achètent des composants canadiens.
- Toute exigence de contenu national devrait prévoir une période de transition claire et pluriannuelle, et protéger les droits acquis des projets ayant déjà conclu des contrats d'achat d'électricité ou des contrats d'approvisionnement avancés. Elle devrait aussi inclure des exemptions ou des dérogations lorsque l'offre nationale qualifiée est indisponible ou limitée en capacité, afin qu'une pénurie d'un seul composant ne retarde pas l'ensemble d'un projet.
- Les gouvernements devraient réduire les obstacles liés au transport et aux autorisations qui augmentent actuellement le coût du déplacement interprovincial des composants fabriqués au Canada, notamment en harmonisant les règles provinciales d'autorisation pour le transport de charges hors normes et en comblant les lacunes dans le traitement des droits de douane sur l'acier et des coûts de fret pour les fabricants nationaux.

Recommandation 3 : Accélérer les autorisations et renforcer le financement du réseau de transport dont le Canada a besoin

Comme expliqué à la section 6, de longs délais d'autorisation et une capacité insuffisante de transport et de raccordement au réseau peuvent retarder la mise en service de la nouvelle offre d'électricité.

- Le gouvernement fédéral devrait continuer de progresser vers un processus d'autorisation unique et coordonné pour les grands projets de transport et autres infrastructures électriques habilitantes nécessitant une autorisation fédérale. Cela contribuerait à éviter que les projets soient évalués séquentiellement par plusieurs ministères appliquant des exigences qui se chevauchent.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux, de concert avec les exploitants de réseau provinciaux, devraient s'engager envers une stratégie conjointe de transport et de raccordement qui met en place une nouvelle capacité de transport avant les décisions d'approvisionnement.
- Les promoteurs de projets peuvent faire face à des hausses importantes des coûts de raccordement après qu'un projet est déjà en développement, ce qui crée des déficits de financement pouvant retarder ou arrêter des projets par ailleurs viables. La Banque de l'infrastructure du Canada devrait offrir un instrument de financement aidant à absorber le risque que les coûts de raccordement dépassent l'estimation initiale d'un exploitant de réseau. Ce risque incombe actuellement aux projets individuels, ce qui peut retarder des projets qui disposent déjà d'un financement et d'un client.
- Le gouvernement fédéral devrait élargir l'admissibilité au crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre afin d'inclure les infrastructures de transport en bloc et de capacité de réseau, y compris le transport à l'intérieur des provinces et entre elles.

Recommandation 4 : Élargir l'accès des Autochtones au capital de démarrage

Les partenaires autochtones peuvent avoir de la difficulté à mobiliser du capital pour des études de faisabilité, des évaluations environnementales et des travaux d'ingénierie préliminaires avant qu'un projet n'ait été retenu dans un processus d'approvisionnement en électricité et ne dispose de revenus ou d'un contrat lui permettant d'emprunter.

- Le gouvernement fédéral devrait élargir le mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada afin qu'elle finance directement les coûts des projets autochtones en phase de démarrage, y compris les études de faisabilité, les travaux d'évaluation environnementale et l'ingénierie préliminaire. Ce changement étendrait le financement fédéral de la participation autochtone à l'étape du développement.

ÉCHELLE INTERMÉDIAIRE : PROJETS D'ÉNERGIE PROPRE COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Recommandation 5 : Rétablir un mécanisme de financement fédéral pour les projets d'énergie propre commerciaux et industriels

Une réorganisation du programme ERITE en 2024 a supprimé le volet de financement offert aux projets d'énergie propre commerciaux et industriels développés par des entreprises plutôt que par des services publics. Cela a laissé un vide de financement pour les projets dans la fourchette de 100 kilowatts à 5 mégawatts, y compris le stockage par batteries en aval du compteur.

- Le gouvernement fédéral devrait rétablir un mécanisme de financement au sein du programme ERITE pour les projets d'énergie propre commerciaux et industriels dans la fourchette de 100 kilowatts à 5 mégawatts, y compris le stockage par batteries en aval du compteur. Le financement rétabli devrait être admissible en combinaison avec le crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres.

PETITE ÉCHELLE : ÉNERGIE PROPRE RÉSIDENIELLE

Recommandation 6 : Élargir l'accès à du financement abordable pour l'énergie propre résidentielle

Les coûts initiaux et l'accès limité à un financement abordable constituent des obstacles importants pour les propriétaires.

- Le gouvernement fédéral devrait créer un programme autofinancé de prêts à faible taux d'intérêt pour aider les propriétaires à financer des systèmes solaires résidentiels, des systèmes de stockage par batteries et d'autres investissements en électrification domestique.

8. CONCLUSION

La demande d'électricité devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies. L'abordabilité demeure la principale priorité alors que les gouvernements et les services publics déterminent comment répondre à cette demande. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie peuvent produire de l'électricité supplémentaire à coût concurrentiel, dans le cadre du bouquet électrique plus large de chaque province.

Développer davantage l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie crée aussi une occasion de produire une plus grande part de l'équipement dont le Canada a besoin au pays, avec le potentiel de soutenir la fabrication, les emplois et l'investissement canadiens. L'expansion de l'offre d'électricité et de la fabrication au pays peut aussi renforcer la sécurité énergétique du Canada à mesure que les relations commerciales internationales évoluent.

La nouvelle offre d'électricité proviendra de projets résidentiels, commerciaux et industriels, ainsi que des services publics à grande échelle, de différentes tailles. Répondre à la demande croissante du Canada de façon abordable et fiable dépendra d'un investissement prévisible et du développement en temps opportun du transport et des autres infrastructures nécessaires pour raccorder la nouvelle offre. Le Canada dispose des ressources et de l'occasion de bâtir une nation encore plus forte, propulsée par l'énergie propre, dotée d'un système électrique capable de répondre aux besoins du pays pour les décennies à venir.

NOTES DE FIN

1. Innovative Research Group, sondage national en ligne mené pour l'Association canadienne de l'énergie renouvelable, du 4 au 18 septembre 2026. Le sondage a été mené auprès de 2 818 citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus, l'échantillon final étant pondéré à n = 1 500 selon les données du recensement de Statistique Canada.
2. Régie de l'énergie du Canada, Avenir énergétique du Canada en 2026 (2026), résultats des scénarios. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/avenir-energetique-canada/2026/>
3. Analyse de marché de CanREA, 2026.
4. CanREA, Watts at Stake: Canada's \$200-Billion Clean Energy Investment Opportunity (2026) (en anglais seulement). <https://renewablesassociation.ca/report-canada-poised-to-capture-up-to-200b-in-clean-energy-investment-but-has-work-to-do/>
5. Analyse de CanREA, 2026. Capacité nationale installée en énergie éolienne, énergie solaire et stockage d'énergie en date de 2025.
6. Analyse de CanREA, 2026. Environ 24,3 gigawatts de capacité éolienne, solaire et de stockage d'énergie en approvisionnement actif ou annoncé à l'échelle du Canada, représentant plus de 45 milliards de dollars d'investissements. Un approvisionnement supplémentaire de 2 gigawatts en énergie éolienne terrestre est proposé à Terre-Neuve-et-Labrador, sous réserve de la ratification de l'entente sur les chutes Churchill. Ces chiffres décrivent la capacité en approvisionnement actif ou annoncé, et non la capacité en construction; l'analyse de CanREA suit séparément environ 8,3 gigawatts en construction ou en développement avancé à l'échelle nationale en date du troisième trimestre de 2026.
7. Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), résultats de la demande de propositions du deuxième approvisionnement à long terme (LT2), 2025.
8. Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Renewable Power Generation Costs in 2024 (2025) (en anglais seulement).
9. Lazard, 2026 Levelized Cost of Energy+ (LCOE+) report (2026) (en anglais seulement).
10. Dunsky Énergie + Climat, recherche et analyse sur la fabrication et la chaîne d'approvisionnement en énergie renouvelable commandées par l'Association canadienne de l'énergie renouvelable, 2026.
11. Abacus Data, Canadians See Rising Energy Costs as a Problem (2026, collecte de données du 1er au 14 avril 2026) (en anglais seulement).
12. Environnement et Changement climatique Canada, Rapport d'étape de 2025 sur la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026, à partir du tableau 25-10-0015-01 de Statistique Canada. La source indique que 79,4 % de la production d'électricité canadienne provenait de sources renouvelables et non émettrices de gaz à effet de serre en 2024.
13. Agence internationale de l'énergie (AIE), Special Report on Electrification (2026) (en anglais seulement).
14. Ressources naturelles Canada, Propulser un Canada fort : Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée (mai 2026). <https://ressources-naturelles.canada.ca/source-energie/infrastructure-electricite/propulser-canada-fort-strategie-nationale-economie-canadienne-electrifiee>

NOTES DE FIN (SUITE)

15. Régie de l'énergie du Canada, L'énergie renouvelable au Canada, profils provinciaux et territoriaux : Île-du-Prince-Édouard (2024). <https://cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/energie-renouvelable-canada/provinces/electricite-renouvelable-canada-ile-prince-edouard.html>

16. Ministère des Finances Canada, Le Canada annonce des contre-mesures ciblées ainsi que des mesures importantes pour soutenir les travailleurs et les entreprises en réponse aux droits de douane américains (25 août 2026). <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2026/08/le-canada-annonce-des-contre-mesures-ciblees-ainsi-que-des-mesures-importantes-pour-soutenir-les-travailleurs-et-les-entreprises-en-reponse-aux-dro.html>

17. Organisation mondiale du commerce, rapports de l'Organe d'appel, Canada – Certaines mesures affectant le secteur de la production d'énergie renouvelable / Canada – Mesures relatives au programme de tarifs de rachat garantis (WT/DS412/AB/R, WT/DS426/AB/R), adoptés en mai 2013. https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/cases_f/ds412_f.htm

18. Gouvernement du Canada, Réaliser de grands projets au Canada : document de travail sur les réformes proposées aux lois, aux règlements et aux politiques (2026). <https://www.canada.ca/fr/unite-economie-canadien/services/simplifier-processus-federal/mobilisation-faciliter-prise-decision-temps-opportun/realiser-grands-projets-canada-document-travail-reformes-proposees-lois-reglements-politiques.html>

19. Institut C.D. Howe, Smoothing the Path: How Canada Can Make Faster Major-Project Decisions (2024) (en anglais seulement).

20. BC Hydro, 2024 Call for Power: Electricity Purchase Agreements Awarded (2025) (en anglais seulement). https://www.bchydro.com/news/press_centre/news_releases/2025/call-for-power-epas.html

21. Manitoba Hydro, appel d'offres éolien; Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), deuxième approvisionnement à long terme (LT2), résultats de la fenêtre de capacité 1 (2026); et CanREA, « CanREA applaudit le leadership de l'Ontario en matière de stockage par batteries dans le cadre de l'approvisionnement de capacité LT2 » (communiqué, 12 juin 2026), pour le chiffre de 50 % de participation autochtone. <https://renewablesassociation.ca/fr/communiqu%C3%A9-canrea-salue-le-leadership-de-lontario-en-matiere-de-stockage-par-batterie-avec-lapprovisionnement-en-capacite-lt2/>

22. Re.Climate et l'Université Carleton, Getting to Yes (rapport technique, en anglais seulement), à partir d'un sondage national mené auprès de 4 232 Canadiennes et Canadiens du 12 au 19 septembre 2025, et de trois groupes de discussion de suivi tenus en Nouvelle-Écosse et en Ontario en novembre 2025.

23. Probe Research, sondage auprès de résidents de l'Alberta, du 27 avril au 6 mai 2026 (1 484 répondants, marge d'erreur de $\pm 2,5$ points de pourcentage, 19 fois sur 20).